

enseignement

ACADEMIC TRAINING

Tuesday, February 16
14.15
Auditorium

Il n'y aura pas de leçon
cette semaine.

next week :

Tuesday, February 23
Thursday, February 25
11.00
Auditorium

APPLIED MATHEMATICS

"Timing considerations for the CDC 6600 Central Processor"
by H. von Eicken (3rd and last lecture)

"Eléments d'analyse numérique"
par F. Louis

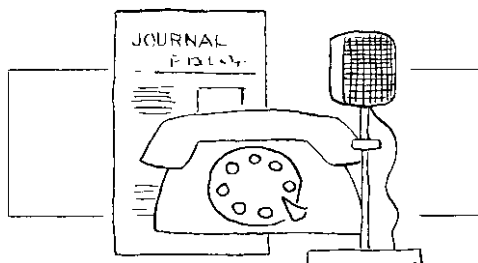
THEORETICAL PHYSICS

"Thermodynamics of strong interactions"
by R. Hagedorn

ENSEIGNEMENT GENERAL

Jeudi 18 février
13.00
Amphithéâtre

SCIENCE POUR TOUS
Séance informelle
par R. Carreras



cern information

IMPOT FRANÇAIS SUR LES REVENUS 1969

L'impôt français sur les revenus de 1969 va être mis en recouvrement. Cette année, il ne sera pas nécessaire d'envoyer photocopie de l'avertissement que vous recevrez à M. Barthélémy comme par le passé, sauf si la mention "Impôt remboursable par le CERN" ne figure pas sur l'avertissement. Les détails concernant la procédure de remboursement seront communiqués en temps voulu.

DECLARATION DES REVENUS 1970

Les fonctionnaires français qui ont résidé en France en 1970 sont tenus de déclarer leurs revenus et ce, avant le 1er mars.

A cet effet, la Division des Finances va leur faire parvenir :
l'attestation de salaire CERN pour 1970,
un formulaire No 204-1 - Notice Explicative ,
un formulaire No 2042 - Déclaration des Revenus de l'année 1970,
un formulaire No 204-7 - Déclaration des Revenus encaissés hors de France (annexe à la Déclaration No 2042).

D'autre part, des formulaires No 2044 - Revenus fonciers - sont à leur disposition, soit au Bureau de M. Barthélémy (No 4014 - 4ème étage - Labo 5), soit au Bureau de M. Degrange (No 6002 - 6ème étage - Bâtiment de l'Administration).

J. F. Barthélémy

U.S. MEMBERS OF STAFF

A series of seminars on the position of U.S. citizens in Switzerland will be given at the U.S.. Mission on the eight floor 80, rue de Lausanne, at Geneva on Friday, February 26, Monday March 1, Tuesday, March 2, Wednesday, March 3 at 2.00 p.m.

WORKING GROUP ON PENSION POLICY

A joint Working Group on Pension Policy has been set up by the Director-General, under my chairmanship, with the following terms of reference :

- " 1 . To review the Organization's pension policy in relationship with its personal policy, bearing in mind in particular :
 - (a) the need to provide satisfactory pensions for staff members who remain with the Organization until retirement ;
 - (b) the need to provide satisfactory pensions for widows and orphans of staff members ;
 - (c) the need to facilitate staff turnover, particularly in the research field.
2. To examine the extent to which the Staff Insurance Scheme, as at present constituted, responds to the requirements of the Organization.
3. To make recommendations to the Director-General accordingly."

The membership of the Working Group is as follows

Mr. G. Amato	Mr. G. Maurin
Mr. T. Ball	Mr. A. Rousset
Mr. Ph. Bernard	Mr. C. Tièche
Mr. H.J. Down	Mr. G. Ullmann
Mrs. D. Dumollard	Dr. C.J. Zilverschoon
	G.H. Hampton, Director, Department of Administration

RENCONTRE DE MIDI

La conférence sur LES REVES par le Dr. Mutrux, prévue pour le 17 février est reportée à une date ultérieure (probablement courant mars).

FICHES D'INFORMATION STATUT ET REGLEMENTS DU PERSONNEL

Deux nouvelles fiches d'information : "Congé Sabbatique" et "Devoirs et Obligations des Membres du Personnel" sont maintenant publiées.

Celles-ci sont disponibles au secrétariat de chaque division. L'annexe "Communications au Public" dont il est fait mention dans la fiche "Devoirs et Obligations des Membres du Personnel" (art. T I 3 . 0 4 - B + VI 3.04) sera publiée ultérieurement.

Division du Personnel

MEDECINS D'URGENCE

Nous informons que les Docteurs

DIETERLEN
3, rue de Gex
Tél. (023) 41.30.59

VITAL-DURAND
Ornex
Tél. (023) 41.31.61

ILLIANO
65, route de Versoix
Tél. (023) 41.33.25

de Ferney-Voltaire, ont accepté, en cas d'urgence, de faire des visites à domicile pour les membres de l'Organisation domiciliés à Meyrin et la zone frontalière.

Division du Personnel

WHO CAN LEND ME . . .

one of the following instruments please ? I need for two months :
1 polaroid camera, for a Textronix oscilloscope, 1 digital voltmeter
1 strain gauge amplifier, and for a few weeks : 1 frequency response analyzer, for signals of 1 Hz and more.

Please contact me on ext. 3647 - A.J. IJSPEERT, Group F E S .

NUMEROS DE RECHERCHE

Nouveaux appareils

Bossy R.	SB / 137
Bouriot P.	ISR / 897
Danloy L.	MPS / 261
Recordon L.	SB / 179
Zimmer R.	DD / 927

A supprimer :

Chaminaud J.	MPS / 261
Reistad D.	ISR / 863

Changements :

Golliet J.	SB / 124
Opérateurs ISR BT	/ 863
Société SLE / M. Guérin	/ 679

TELEPHONE AUTOMATIQUE
POUR LE PAYS DE GEX

Le secteur français desservi actuellement par le No 047 (trafic semi-automatique) et dont les principales localités sont Gex - Ferney-Voltaire - Saint-Genis - Pouilly et Thoiry a "été entièrement automatisé le 10 février 1971 cela à la suite de la mise en service du nouveau central téléphonique de Gex.

A partir de cette date, les abonnés du réseau de Genève (022) devront composer le nouvel indicatif 023, suivi du No à 6 chiffres de l'abonné qui sera ainsi directement obtenu sans le concours de la téléphoniste qui répondait jusqu'alors au No 047.

Cependant, Divonne n'est pas encore touchée par cette modification et la sélection semi-automatique par le No 047 reste valable jusqu'à nouvel avis.

ANNUAL REPORT FOR
1969 - COPIES NEEDED

Due to imprecended demands for copies of the '69 Annual Report, particularly by government departments in the Member States, every copy that can be spared is precious. Staff are asked to check their files and return to the P.I.O. any copy, French as well as English, which is not absolutely indispensable to their needs

C O M M U N I Q U É S



WAGONS-LITS // COOK

Pâques à PARIS : 4 jours : SFr. 185.-

Pâques à LONDRES : 4 jours : dès SFr. 198.-

Prestations : avion + hôtel.



SOCIETE DE BANQUE SUISSE

La Société de Banque Suisse, auprès du CERN, a l'avantage de vous annoncer qu'elle met à votre disposition un nouveau service : location de coffres forts (safes).

Pour tous renseignements supplémentaires, veuillez vous adresser à nos guichets.



RESTAURANT COOP

A partir du 15 février 1971, les prix pratiqués par le Restaurant No 1, COOP, seront majorés. Pour de plus amples détails, veuillez consulter les listes affichées sur les panneaux officiels.